

N.º 240 Du 13 Janvier au 12.

Laissez passer librement Jean Delbos domicilié à uz municipalité
natif d rethac département d le Cantal âgé de 42 ans, taille
d uz cheveux noirs sourcils châtains yeux noirs
d un m. 161 m front redoublé nez long et gros bouche grande menton roulé visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif dumain de rethac
en date du 10 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Ante Chablat demeurant
à rethac et du citoyen J. Baptiste Briou demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Delbos.

J. Delbos

Chablat Briou

N.º 241 Du 13 Janvier

Laissez passer librement Jean Bastide Cousin de l'auy cumintu domicilié à uz municipalité
natif d rethac département d le Cantal âgé de 26 ans, taille
d uz cheveux noirs sourcils châtains yeux bruns
d un m. 162 m front ordinaire nez ben fait bouche moyenne menton roulé visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif dumain de rethac
en date du 10 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Ante Chablat demeurant
à rethac et du citoyen J. Baptiste Briou demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Bastide

J. Bastide

Chablat Briou

N.º 242 Du 13 Janvier

Laissez passer librement Jaymes Pauguet domicilié à uz municipalité
natif d yttrae département d le Cantal âgé de 17 ans, taille
d uz cheveux noirs sourcils châtains yeux gris
d un m. 166 m front redoublé nez aquatin bouche grande menton peu élevé visage
ovale inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni
souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif dumain d'yttrae
en date du 12 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Ante Chablat demeurant
à rethac et du citoyen J. Baptiste Briou demeurant à
lesquels ont signé avec nous. et lui Pauguet

J. Pauguet

Chablat Briou

N.º 2

LAISS
natif d y
d uz
d un m
front d
allant
souffrir qu
Le présent
Délivré
en date du

à a
uz

N.º

LAISS
natif d y
d uz
d un m
front
allant
souffrir qu
Le présent
Délivré
en date du

à a
uz

N.º

LAISS
natif d y
d uz
d un m
front
allant
souffrir qu
Le présent
Délivré
en date d

à a
uz